

3,5 millions \$ pour bonifier l'offre d'activités des haltes-garderies communautaires

Montréal, le 26 mars 2021 – L'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ) salue la décision du gouvernement du Québec d'octroyer une aide supplémentaire non récurrente de 3,5 millions \$ aux haltes-garderies communautaires afin d'accroître leur offre de services de garde occasionnelle pour mieux soutenir les familles qui se relèvent de la pandémie.

Les modalités de cet investissement supplémentaire, annoncé dans le budget du 25 mars, restent à préciser. Toutefois, ces sommes devraient permettre d'élargir l'accès aux services des haltes-garderies, notamment pour les personnes en formation ou en recherche d'emploi, une demande de longue date de l'AHGCQ. Cette mesure vise particulièrement à soutenir les femmes ayant perdu leur emploi en raison de la pandémie et devant faire une démarche de requalification ou de réinsertion professionnelle.

En effet, le document budgétaire précise que « le soutien aux haltes-garderies communautaires permet d'offrir du répit aux familles, de prévenir l'épuisement parental et de favoriser le retour sur le marché du travail des femmes qui ont perdu leur emploi en raison de la pandémie. (...) L'accès aux services de garde occasionnelle vise également à permettre à ces femmes de participer aux activités de formation professionnelle ou de recherche d'emploi nécessaires pour réintégrer le marché du travail. »

Selon Nadia Boudreau, présidente de l'AHGCQ, cette annonce est une très bonne nouvelle pour les familles ayant des besoins de garde atypique. « Nous nous réjouissons que le gouvernement du Québec reconnaisse l'importance de mieux répondre aux besoins des familles pour qui l'offre de services de garde à temps plein ne constitue pas une solution adéquate, ainsi que du rôle accru que peuvent jouer les haltes-garderies communautaires dans l'écosystème des services aux familles », a-t-elle précisé.

L'AHGCQ tient à remercier la ministre responsable de la Condition féminine, Isabelle Charest, le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, et le ministre des Finances, Éric Girard, qui ont rendu cette annonce possible.

- 30 -

Source : Association des haltes-garderies communautaires du Québec

Pour information ou demande d'entrevue :

Mathieu Gagné
514 216-9571
mgagne@boitedecomm.com